



UN CLIMAT DELETERE A L'UHSI

Alors que les agents de l'UHSI s'efforcent, avec professionnalisme, de maintenir le bon fonctionnement de l'unité malgré des conditions de plus en plus difficiles, leur responsable hiérarchique refait surface.

Malheureusement, ce retour ne s'accompagne ni de solutions ni d'un soutien attendu, mais plutôt de critiques et de dénigrement envers le personnel.

Dans une ignorance totale de l'article 122-5 du code de déontologie !!!

Dans une liberté de ton totale, chacun semble être pris pour cible. Pourtant, à entendre certains discours, son retour serait indispensable pour « sauver » une unité en difficulté... une affirmation qui mérite d'être relativisée.

Au regard de son parcours et des prouesses passées, on peut s'interroger sur cette posture, notamment dans un contexte national sensible où la prudence semble primer au vu des événements récents.

Il est essentiel de rappeler que les agents, tous grades confondus, méritent reconnaissance et respect. Ceux-ci répondent régulièrement présents face aux rappels de service et aux modifications de planning, compensant les départs non remplacés.

Si un bilan devait être dressé aujourd'hui, il soulèverait de sérieuses inquiétudes : une communication défailante tant avec le personnel médical que pénitentiaire, une sécurisation de l'unité, **inexistante**, depuis sa prise de fonction, ainsi que des comportements répétés de dénigrement à l'égard des agents.

Il est légitime de s'interroger : quelles améliorations concrètes ont été apportées à ce service depuis votre arrivée super commandante ?

La CGT Pénitentiaire exige que le respect dû aux agents soit pleinement rétabli par la hiérarchie.

La CGT Pénitentiaire, appelle également à ce que l'énergie actuellement dépensée en critiques soit redirigée vers la recherche de solutions concrètes, afin d'enrayer la dégradation continue du service depuis plusieurs années.

Enfin, **la CGT Pénitentiaire** demande une réaction rapide et ferme de la direction face à ces agissements jugés inacceptables.

Le bureau local
La CGT Pénitentiaire
Le 25 mars 2026